

Annexe 2 : Allocution du Président - Rapport d'activité mandat

- Harmonisation des fonctionnements

La fusion n'a pas été un long fleuve tranquille ; les uns et les autres ont dû apprendre à se connaître et à travailler ensemble. Le mode de fonctionnement de chacune des trois anciennes ligues était différent voire très différents. Cela tient au passé de chacune d'entre elles et il a fallu essayer de rapprocher au mieux les diverses habitudes de gestion. Nous avons tout d'abord mis en place un championnat par équipes qui reprenait en quasi-totalité toutes les équipes évoluant au niveau régional dans chacun des trois territoires et harmonisé au mieux les différents tarifs (assez facilement pour le prix des licences mais plus difficilement pour les tarifs par équipes). Nous avons aussi dû établir la plus grande équité salariale possible entre tous nos salariés aussi bien administratifs que techniques et je crois que nous y sommes plutôt bien parvenus. Cela dit il reste encore à faire pour que chacun dans la ligue raisonne en tant que Nouvelle Aquitaine et moins en termes d'ancien territoire mais nous sommes sur la bonne voie si l'on prend en compte les difficultés inhérentes à la grandeur de la Région et à sa diversité. En effet il n'y a pas moins de 12 départements concernés souvent très différents en termes de niveau économique mais aussi et peut-être surtout en termes de passé pongiste. Il me semble qu'un certain nombre d'indicateurs, reconnaissance par la Région du travail fourni, crédibilité au niveau fédéral, gestion financière rigoureuse, gestion réussie des compétitions, résultats sportifs de nos jeunes et bons nombres de projets communs doivent nous rendre optimistes pour la suite.

- Evolution du nombre de clubs
- Evolution du nombre de licenciés
- Championnat par équipes

De 316 équipes évoluant en régionale sur les trois anciennes ligues nous sommes passés sans aucune polémique à 312 dans un premier temps. Au vu des difficultés à résoudre le problème des distances à parcourir pour les équipes nous avons fait évoluer ce dispositif. Nous avons évolué vers une répartition de plus en plus territorialisée des équipes dans les poules surtout en R3 mais aussi en R2 et R1 voire PN pour éviter au maximum de trop longs déplacements. Cela dit, au vu des arrêts divers, des refus de montées et des souhaits des clubs de jouer au plus près de chez eux le nombre d'équipes en régionale et par là même la formule vont devoir être adaptés.

- Critérium fédéral

Les chiffres joints parlent d'eux-mêmes ; le critérium fédéral a connu une désaffection régulière. Ce n'est certes pas uniquement en Nouvelle Aquitaine mais il nous a paru nécessaire, après étude, écoute des différents acteurs et plusieurs réunions de proposer une nouvelle architecture pour la saison à venir. Elle a le mérite de limiter les déplacements et de réduire les écarts de niveau entre les participants. Un tarif réduit est à l'étude pour une inscription au 2ème tour

- Arbitrage et juge-arbitrage

Les arbitres et juges-arbitres sont très nombreux, tout au moins en théorie, dans notre Ligue. Malheureusement les réponses aux diverses sollicitations concernant les JA dépassent rarement les 50% et sont bien en dessous quand il s'agit des arbitres. Heureusement une nouvelle génération semble se faire jour, de nombreuses formations ont eu lieu ou vont avoir lieu et il y a de quoi être optimiste. La coordination entre la ligue, sa CRA et les CDA des comités est essentielle. Elle fonctionne à peu près correctement et les élections de nouvelles équipes dirigeantes devraient permettre une coopération encore meilleure, notamment pour le juge-arbitrage du championnat par équipes

- Territorialisation

Au moment de la fusion la ligue a été « partagée », pour la zone d'intervention prioritaire de chaque CTL, en trois territoires : EST, NORD et SUD. L'EST comprenait les départements 19,23,24,47 et 87. Le NORD comprenait les départements 16,17,79 et 86. Le SUD comprenait les départements 33,40 et 64. Pour des raisons bien compréhensibles de distances le CD 47 a demandé à être mis en territoire SUD ce qui a été fait une saison plus tard. A noter que pour le critérium fédéral le CD 16 rejoignait le territoire EST.

- Aides aux comités

Une somme d'environ 43 000 € a été distribuée sur les 2 dernières saisons pour financer des projets départementaux ou bi-départementaux. Cette initiative a connu un certain succès mais avec la nouvelle politique de l'ANS ce financement de projets devra être affiné pour ne pas faire doublon avec les subventions nationales ANS.